
NICOLET (Claude). – *Histoire, Nation, République*

Paris : Éditions Odile Jacob, 2000. – 342 p.

Annie Bruter

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/886>

DOI : [10.4000/histoire-education.886](https://doi.org/10.4000/histoire-education.886)

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2001

Pagination : 184-185

ISBN : 2-7342-0868-7

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Annie Bruter, « NICOLET (Claude). – *Histoire, Nation, République* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 89 | 2001, mis en ligne le 14 janvier 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/886> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.886>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

NICOLET (Claude). – *Histoire, Nation, République*

Paris : Éditions Odile Jacob, 2000. – 342 p.

Annie Bruter

RÉFÉRENCE

NICOLET (Claude). – *Histoire, Nation, République*. – Paris : Éditions Odile Jacob, 2000. – 342 p.

- 1 On ne présente par Claude Nicolet, éminent historien de l'Antiquité romaine qui, dans maints travaux, a fait converger ses recherches et son engagement républicain. Le dernier paru de ses ouvrages est un recueil de textes de statuts divers (rapports officiels, articles scientifiques et interventions dans ce qu'il est convenu d'appeler la grande presse), regroupés sous quatre rubriques. La première, « Doctrines républicaines », rassemble des prises de position sur des questions politiques d'actualité qu'on ne commentera pas ici, sauf pour noter que s'y réaffirme la conviction, clairement marquée dans des ouvrages précédents, que la République est, par nature, enseignante, l'école devant réciproquement être publique, obligatoire et laïque. La seconde rubrique, « Histoire, science et raison », propose à côté d'une contribution à caractère un peu plus théorique sur le lien constitutif de la République avec la science plusieurs études proprement historiques, la première sur Condorcet, la seconde sur la création de l'Institut par les Idéologues, la troisième sur l'érudit du XVIII^e siècle Louis de Beaufort (qui a fait l'objet d'une thèse de Mouza Raskolnikoff). La troisième partie, intitulée « La République à enseigner », réunit diverses contributions à la réflexion contemporaine sur l'organisation de l'éducation civique en France tandis que la quatrième, « La République au miroir allemand », consiste en quatre études d'histoire de l'historiographie. Par-delà le caractère éclaté de ces textes, aussi divers par la date que par le statut, l'unité du propos est profonde : elle réside dans la force du lien établi entre République, science et raison, lequel engendre à son tour la nécessité

d'un enseignement républicain (ou d'une République enseignante, selon la réciprocité déjà notée ci-dessus).

- 2 Une chose étonnante dans ce livre d'histoire militant, c'est le peu de cas que fait l'historien de ce qui intéresse si fort le militant : on est frappé par la modestie des recherches historiques jugées nécessaires à la connaissance de l'enseignement. Le seul appel à investigation concerne les écoles primaires supérieures et les écoles normales d'instituteurs de la période 1880-1920. Encore n'est-il pas sûr qu'il s'agisse d'enquêter sur les pratiques enseignantes effectivement mises en œuvre et leurs résultats puisque la recherche porterait sur « les programmes, les manuels, les préfaces, les instructions de l'époque » : son objet semble être la « doctrine officielle » élaborée alors plutôt que la façon dont celle-ci a pu – ou non – pénétrer les esprits (pp. 169-170). Tout se passe donc comme si l'histoire ne pouvait être utile à l'enseignement qu'en exhumant des « leçons oubliées », que l'on n'aurait qu'à reprendre en les actualisant (pp. 201-205).
- 3 Se choisir des modèles dans le passé est certes un usage parfaitement légitime de l'histoire. C'est cependant loin d'être le seul possible ; surtout, ce n'est pas celui qui sera le plus utile aux enseignants et aux formateurs en une période qui voit se transformer de façon accélérée non seulement le système scolaire, mais le rapport de celui-ci à la société qui l'entoure. Plutôt que de s'entendre répéter des objectifs d'enseignement qui sont déjà les leurs, les professeurs chargés de l'éducation civique aimeraient savoir comment les atteindre : une réflexion sur la genèse de cette discipline scolaire, et sur les conditions socioculturelles de son épanouissement (et de son déclin), les y aiderait sans doute davantage que la contemplation d'un modèle à imiter. Encore faudrait-il, pour cela, qu'ils prennent conscience du caractère historique des disciplines scolaires elles-mêmes. Qui leur apportera les connaissances nécessaires, si les historiens ne le font pas ?